

— Juin 2024 —

Le Lien

#111 Nouvelle
formule

BULLETIN MUNICIPAL



Nouveau :
**Forum des associations
de Tavers et de Lestiou**

Sommaire

le Lien #1111



▪ Le mot du Maire	02 - 03
▪ Budget Municipal	04 - 06
▪ Annonces	07
▪ Compte-rendu	08 - 09
▪ Parcours de la Cerisaie	10
▪ La Voie Verte	11
▪ Les Griottins	12 - 14
▪ Annonces	15
▪ Combattants du feu	16 - 17
▪ Charte de Tavers	18
▪ Vigilance	19
▪ Médecine	20 - 21
▪ Souvenirs	22 - 23
▪ Événements passés	24 - 27
▪ Agenda	28 - 29
▪ Les Associations	30 - 57
▪ Blocs-Notes	58 - 59

La voie verte le long de la RD2152 est maintenant terminée avec la plantation de chênes verts à l'identique de Beaugency avec qui le projet a été monté et réalisé. Il s'avère que les résultats sont supérieurs à l'attendu en termes de fréquentation et que les usagers se sentent parfaitement en sécurité avec le tracé loin du bord de la RD2152. Un passage piéton va être prochainement matérialisé au niveau des magasins « le bœuf tricolore » et « M B » afin de permettre une traversée de la route dans des conditions de sécurité optimum.

Le parcours sportif a été installé au printemps et les utilisateurs ont été nombreux dès la mise en place à venir expérimenter les différents agrès. L'aménagement de l'espace sportif et culturel de La Cerisaie est arrivé à son terme avec la plantation de chênes verts sur le bord de la nouvelle voirie et de cerisiers fruits sur le merlon en limite du lotissement des granges.

Concernant les impôts nous enregistrons cette année un montant de 33K€ pour la Dotation Générale de Fonctionnement qui est la plus faible du canton et le mécanisme d'attribution est très complexe avec des disparités importantes entre les communes du canton, pour exemple la deuxième plus bas est de 78K€ et le plus fort de 1470K€. Le faible taux de nos taxes est un point qui nous pénalise mais ce n'est pas le seul et notre interlocutrice au sein de la DGFIP doit nous remettre prochainement quelques pistes de réflexion. Nous avons donc été amenés à relever très légèrement les taux avec une incidence financière raisonnable avec ces deux exemples extrêmes sur le foncier bâti de +14€ pour un montant de foncier de 329€ payé en 2023 et de +155€ pour un montant de foncier de 1390€ payé en 2023. (hors taxe d'enlèvement des ordures ménagères)

ENEDIS a alerté le conseil départemental sur plusieurs zones de la commune qui sont en contrainte et qui nécessitent des travaux de renforcement du réseau électrique afin d'assurer la sécurité d'acheminement dans tous les foyers. C'est ainsi



que l'enfouissement des réseaux secs (électricité, télécommunication et fibre) d'une partie de la route de Lestiu a été réalisé et que ceux du hameau du Clos moussu sont en cours avec le changement du transformateur en novembre qui clôturera le renforcement. Des travaux de renforcement sont également nécessaires dans le secteur de la rue d'Angleterre, rue de Foussard et rue Menneret avec enfouissement des réseaux et remplacement de deux transformateurs actuellement sur poteaux. Ces travaux envisagés en 2025 sont conditionnés par la possibilité de poser au sol les nouveaux transformateurs et comme il n'y a pas la place sur le domaine public il est nécessaire d'obtenir auprès des riverains deux emprises d'environ 12 m² en tenant compte des contraintes techniques liées à l'alimentation haute tension existante qui ne permet pas de poser le transformateur où l'on veut mais en fonction de l'étude du bureau d'ingénierie d'ENEDIS qui est le gestionnaire du réseau et malheureusement nous avons essuyé un refus catégorique de la part du riverain de la rue de Foussard.

La modification de droit commun de notre PLU est arrivée au terme de la procédure avec le rapport du commissaire enquêteur qui a validé la mise en place de l'emplacement réservé pour une sortie future du parking sur la rue du grand clos. Malheureusement les autres modifications demandées n'ont pas pu être traitées car l'une était hors cadre d'une telle procédure et l'autre concernant la réalisation d'une résidence seniors n'a pu être étudiée faute d'un projet plus abouti du promoteur. Pour autant nous sommes toujours en cours d'élaboration du PLU et ces points seront intégrés dans ce nouveau document d'urbanisme.

Les travaux dans l'ancienne salle des fêtes devraient débuter en septembre avec une première phase visant à rendre cette salle accessible aux PMR. Une étude énergétique est en cours et nous permettra d'envisager des travaux de réhabilitation l'année prochaine pour permettre in fine le transfert de la salle d'expo actuelle début 2026.

Des travaux de voirie vont être réalisés en septembre au niveau d'une part de la rue du moulin pour laquelle le conseil municipal a décidé de le rendre aux piétons et d'autre part la rue perpendiculaire à la RD2152 avant le pont sur le Lien qui est également très dégradée avec des ruissellements d'eau importants

Le questionnaire concernant l'éclairage public a obtenu un taux de réponse de 32% et le résultat est largement en faveur d'une extinction nocturne avec un créneau de 23H00 à 6H00. Pour des raisons techniques, cette extinction sera mise en place en septembre.

La vitesse dans nos rues est un véritable fléau et engendre de l'insécurité routière, ce constat partagé avec les autres communes n'a pas de solution miracle avec une efficacité certaine ce qui rend le sujet très complexe à traiter. Pour autant un aménagement de type rétrécissement à une voie centré sur la chaussée avec sens de passage devrait être expérimenté sur l'avenue Jules Lemaitre et bien évidemment pourrait être généralisé si le résultat est satisfaisant.

En ces temps fort perturbés tant sur le plan international que sur le territoire français, je vous souhaite un bel été et de très bonnes vacances.



Jean-Paul Antoine

Réalisé 2023

DÉTAIL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2023

La présente liste détaille les dépenses de fonctionnement pour l'année 2023 de la ville de Tavers. Elle comprend les différentes charges engagées pour le bon fonctionnement des services municipaux et les obligations financières de la commune. Voici les principales catégories de dépenses :

☐ Lignes principales :

- Charges à caractère général..... 424 930 €
- Charges de personnel 657 887 €
- Charges de gestion courante..... 106 608 €
- Intérêts d'emprunts..... 13 340 €

☐ Opération d'ordre :

- Virement à la section d'investissement 260 646 €

DÉTAIL RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2023

Les recettes totales de la ville de Tavers pour l'année 2023 s'élèvent à 1 423 639 €. Voici le détail des différentes sources de revenus :

☐ Lignes principales :

- Produits de services..... 99 689 €
- Impôts, taxes et compensation..... 1 075 698 €
- Dotations et subventions..... 189 841 €

☐ Opérations d'ordre :

- Excédent 2022 reporté..... 739 133 €
- Reprise AFR 654 €

DÉTAIL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2023

Dépenses totales 2023 : 698 515 €

☐ Lignes principales :

- Remboursement d'emprunts..... 94 982 €
- Immobilisations incorporelles..... 5 358 €
- Immobilisations corporelles 142 286 €
- Immobilisations en cours..... 455 408 €

DÉTAIL RECETTES D'INVESTISSEMENT 2023

Recettes totales 2023 : 1 380 773 €

□ Lignes principales :

- Remboursement TVA, Taxe d'aménagement.....57 721 €
- Couverture de fonctionnement.....674 562 €
- Subventions394 268 €

□ Opération d'ordre :

- Virement de la section de fonctionnement.....260 646 €

Prévisionnel 2024

PRÉVISIONNEL DÉPENSES FONCTIONNEMENT 2024

Vote total des dépenses 2 236 351 €

□ Lignes principales :

- Charges à caractère général.....951 543 €
- Charges de personnel788 450 €
- Charges de gestion courante.....123 978 €
- Intérêts d'emprunts20 000 €

□ Opération d'ordre :

- Virement à la section d'investissement260 380 €

RECETTES FONCTIONNEMENT 2024

Vote total des recettes 2 236 351 €

□ Lignes principales :

- Produits de services.....78 400 €
- Impôts, taxes et compensation.....1 214 990 €
- Dotations et subventions.....89 500 €

□ Opération d'ordre :

- Excédent 2023 reporté830 460 €



PRÉVISIONNEL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2024

Vote total des dépenses : 925 706 €

☐ Lignes principales :

- Remboursement d'emprunts.....110 000 €
- Immobilisations incorporelles.....22 000 €
- Immobilisations corporelles486 470 €
- Reste à réaliser.....245 735 €
- immobilisations en cours..... 60 000 €

PRÉVISIONNEL RECETTES D'INVESTISSEMENT 2024

Vote total des recettes : 925 706 €

☐ Lignes principales :

- Remboursement TVA, Taxe d'Aménagement.....135 000 €
- Subventions 3 5813 €

Opérations d'ordre :

- ☐ • Virement de la section d e fonctionnement.....260 646 €
- Excédent 2023 reporté458 752 €

Nos partenaires



Nos partenaires



**SOS GUÊPES
FRELONS**
45-41
DESTRUCTION NIDS DE GUÊPES, FRELONS
EUROPÉENS ET ASIATIQUES
RAPIDITÉ 13/13 EFFICACITÉ PROFESSIONNALISME
06 81 60 62 17

Le Lien
Pub Communale



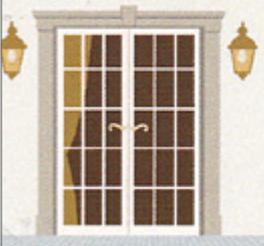
Votre bien-être au naturel :
Découvrez les bienfaits de la
magnétothérapie et de l'api thérapie.
Angélique Villermet à TAVERS
Tel : 06-84-94-71-81
@ : magnetix45@gmail.com
Site : lessecretsbienetredangelique.fr



**E.LECLERC TAVERS
ARRÊTE LA DISTRIBUTION
DE SES CATALOGUES EN
BOÎTE AUX LETTRES.**



MAIS LES PROMOTIONS CONTINUENT
SUR L'APPLICATION MON E.LECLERC

Borg Logan
Maçon, tailleur de pierre
41370 Jasnes
06.83.18.33.98
logan.borg@outlook.fr

Ets Jean François VENOT

Motoculture de Plaisance
"neuf & occasions"



Zone Industrielle de Tavers
10, Route Nationale "152"
45190 TAVERS
Tél. 02 38 44 56 08
Fax 02 38 46 40 91
venot.jeanfrancois@wanadoo.fr

HC LAVAGE AUTO
PARKING LECLERC TAVERS

- 3 pistes HP (dont 1 piste Utilitaires et Camping-cars)
- 2 Portiques multiprogrammes
- 4 Aspirateurs
- Un service de lavage (6J/7)

24H/24H
7J/7J

UN NOMBREUX PRODUITS
DE QUALITÉ PROFESSIONNELLE

02 38 44 18 26

ENTREPRISE LEJEUNE

COUVERTURES
CHARPENTES
ZINGUERIE

Neuf & Rénovation

Z.A. Les Portes de Tavers - 45190 TAVERS
Tél. : 02 38 44 74 14 - Fax 02 38 22 08 40
www.entrepriselejeune.com

ENVIE DE COMMUNIQUER SUR VOTRE ENTREPRISE ?
Contactez la Mairie de Tavers au 02 38 44 53 97

Décisions et Développements

RÉUNION DU 19 JANVIER 2024

- 01-2024Décisions prises dans le cadre de la délégation au maire.
- 02-2024Fixation du nombre d'adjoints.
- 03-2024Élection nouvel adjoint.
- 04-2024Régime indemnitaire des élus locaux.
- 05-2024Tableau récapitulatif des indemnités.
- 06-2024Commissions communales.
- 07-2024Modification représentant commission communautaire.
- 08-2024Choix correspondant incendie et secours.
- 09-2024 Choix correspondant défense.
- 10-2024 Demande de DETR/DSIL pour reprise éclairage public.
- 11-2024 Demande de DETR/DSIL pour travaux mise aux normes
accessibilité ancienne salle des fêtes.

RÉUNION DU 10 FÉVRIER 2024

- 12-2024Décisions prises dans le cadre de la délégation au maire.
- 13-2024 Demande de DETR/DSIL pour travaux mise aux normes
accessibilité ancienne salle des fêtes.
- 14-2024 Demande de DETR pour reprise éclairage public.
- 15-2024 Convention partenariat dans le cadre de la mise en œuvre
du programme CEE ACTEE + concernant la rénovation énergétique de l'ancienne salle des fêtes.
- 16-2024 Autorisation au Maire de signer la convention
de servitude pour le passage de la ligne électrique.
- 17-2024 Instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle.
- 18-2024 Création emploi non permanent pour accroissement
temporaire activité et autorisation recrutement d'un contractuel.



RÉUNION DU 30 MARS 2024

- 19-2024Décisions prises dans le cadre de la délégation au maire.
- 20-2024Demande de subvention à la Région Centre Val de Loire via le CRST du PETR Pays Loire Beauce pour la plantation d'arbres.
- 21-2024Vente d'une parcelle communale à la SCI La Gobionne.
- 22-2024Modification du tarif de location de l'ancienne cantine et des modalités de réservation.
- 23-2024Demande de subvention dans le cadre des Nouvelles renaissances.
- 24-2024Contrat de maintenance pour la vidéoprotection.
- 25-2024Contrat de maintenance pour l'éclairage public.
- 26-2024Participation au FUL/FAJ.

RÉUNION DU 06 AVRIL 2024

- 27-2024Approbation du compte de gestion commune 2023.
- 28-2024Approbation du compte de gestion eau 2023.
- 29-2024Compte administratif commune 2023.
- 30-2024Compte administratif eau 2023.
- 31-2024Affectation de résultat commune.
- 33-2024Vote des 3 taxes.
- 34-2024Subvention 2024 aux associations.
- 35-2024Vote du budget commune 2024.
- 36-2024Vote du budget eau 2024.
- 37-2024Contrat de licence pour utilisation du nom de la commune de Tavers.

RÉUNION DU 06 MAI 2024

- 38-2024Décisions prises dans le cadre de la délégation au maire.
- 39-2024Création emploi non permanent pour accroissement temporaire activité et autorisation recrutement d'un contractuel.
- 40-2024Approbation des conventions Projet Éducatif de Territoire (PEDT) et Charte de Qualité Plan Mercredi.

Parcours de la Cerisaie



Le projet faisait partie du programme de la nouvelle équipe municipale en 2020.

Nous l'avons réalisé.

Le parcours sportif qui complète l'aménagement du parc de la Cerisaie est enfin opérationnel et ouvert à tous et à toutes.

Composé de 11 agrès répartis sur 1 km autour des structures de jeu et du terrain de tennis, il permet à chacun, petits et grands, jeunes et moins jeunes, hommes ou femmes de pratiquer une activité sportive adaptée à son niveau, que l'on soit débutant ou plus sportif.

L'aménagement du parcours santé est conçu pour offrir une variété d'exercices physiques permettant de travailler aussi bien les membres supérieurs qu'inférieurs avec :

- des barres de traction
- des combinés barres fixes-abdos
- des plots de Saute-mouton
- des vélos à bras

des modules de franchissement des espaliers

Des panneaux expliquent comment utiliser chaque agrès selon son âge.

Le parcours a été conçu et réalisé par la société Proludic et les différents agrès ont été sélectionnés avec l'aide de M. Sébastien Renard (coach sportif), pour qu'ils soient adaptés à tous âges pour la pratique du renforcement musculaire.

Le coût global du projet de 27 340 € HT a été financé pour un montant de 5 300 € par le PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural) et à hauteur de 10 513 € par la Préfecture du Loiret. N'ayant pas pu obtenir d'aide de l'agence nationale du sport (ANS), le reste du coût est supporté par la commune.

N'hésitez pas à profiter de ce parcours pour pratiquer une activité sportive, seul ou en groupe, entre amis, en famille et entre générations.



Inauguration DE LA VOIE VERTE

La nouvelle voie verte reliant Tavers à Beaugency a été officiellement ouverte au public le lundi 17 juin.

Désormais, cyclistes et piétons peuvent profiter d'un parcours sécurisé, éloigné du flot des 15 000 véhicules qui empruntent quotidiennement cette route. Une bande végétale sépare cette voie dédiée au trafic motorisé, offrant ainsi une atmosphère plus agréable. Des chênes verts ont été plantés le long du chemin, bien que leur ombre ne sera pleinement effective que dans quelques années, comme l'a précisé le maire de Tavers.

Chaque jour, environ 15 000 véhicules, dont 800 à 900 poids lourds, circulent sur cet axe routier. Bien que la section entre les deux petites villes ne mesure que 1,3 kilomètre, les travaux, démarrés à la fin de 2021, ont nécessité un investissement de 319 000 euros.

La répartition des coûts a été la suivante : 150 000 euros à la charge de la mairie de Beaugency, 20 000 euros pour la commune de Tavers, 57 000 euros pris en charge par le département du Loiret et 92 000 euros par la région Centre-Val de Loire.





Les infos 2024 Griottins

□ INSCRIPTION 2024/2025

• LES DOSSIERS D'INSCRIPTIONS POUR L'ANNÉE 2024-2025 sont disponibles dès maintenant sur le site internet www.tavers.fr. Ils seront également distribués dans le cartable de votre enfant à la rentrée.

Dossier complet et complété / Photocopie des vaccins / Attestation d'assurance 2024-2025 / Fiche d'inscription à la cantine / Fiche d'inscription des différents accueils (feuille bleue) / Fiche d'inscription pour les mercredis de septembre-octobre.

Le règlement et le projet de service sont disponibles sur le site internet de la commune sur www.tavers.fr.



□ COMMUNICATION

PANNEAU POCKET : Accueil de loisirs - Tavers, n'oubliez pas d'activer les notifications pour avoir les informations en temps réel.

Facebook : Les Griottins (groupe privé)

Pour la partie administrative le site internet de la mairie reste à disposition pour les fiches d'inscriptions, le projet pédagogique, le règlement de service, le menu de la semaine ainsi que les coordonnées.

RAPPEL :

La coordinatrice : Audrey LECLERC / 07 80 41 95 96

La directrice : Cassandre DA SILVA FERREIRA / 07 80 41 95 95

Cantine : 02 38 46 44 42

tavers.loisirs@tavers.fr

Les sorties 2024

MAISON DE LA MAGIE, EN AVRIL sur le thème des expériences
VISITE DES JARDINS DE CHAUMONT-SUR-LOIRE dans le cadre du projet des vacances sur le thème de la nature & moi
PISCINE NATURELLE DE MONT PRES CHAMBORD pour clôturer les mercredis 2023-2024

JOURNÉE DÉTENTE AUX FONTENILS EN JUIN



Les intervenants des Mercredis 2024

JULIEN MAGIC a illuminé les yeux des enfants le temps d'un après-midi à l'accueil de loisirs pour un spectacle époustoufflant ainsi qu'une initiation à un tour de magie et à de la sculpture sur ballon.

Madame Audrey PINEL, Réflexologue plantaire, palmaire et auriculaire est intervenue pour une initiation à la réflexologie au mois de juin pour les enfants inscrits les mercredis. Cela leur a permis d'apprendre 3 techniques de relaxation qu'ils pourront reproduire au centre ou à la maison sur soi ou pour faire plaisir à un proche.

Nos deux anciens Griottins, **QUENTIN&NOAH PESCHARD** sont intervenus pour une nouvelle séance d'initiation. Ils ont postulé pour être dans les équipes de France junior, en

U20 Open et en U17 Open.

Ils ont été tous les deux retenus et participeront respectivement au championnat du monde à Birmingham en Angleterre et au championnat d'Europe à Gand en Belgique. L'équipe d'animation leur souhaite bonne chance !

VAL DE LIRE est intervenu 3 fois dans l'année afin de proposer aux enfants des séances de lecture sur le temps périscolaire du soir et sur un mercredi avec la présence du camion ROUL'BARAK. Les jeunes lecteurs ont pu profiter d'un espace aménagé afin de lire dans de bonnes conditions.

Merci aux bénévoles de l'association pour ces séances de lecture partagée.



Les intervenants des vacances 2024

EMBOUCHURE DE BAULE a envahi le centre de loisirs pendant les vacances de février tous les matins afin d'initier les enfants aux arts du cirque et aider les animateurs à monter un spectacle qui a été présenté aux familles à la fin de la semaine.

Ce spectacle a remporté un succès auprès des familles qui étaient au rendez-vous.

Une semaine haute en couleur clownesque !



Les manifestations 2023-2024

Au mois d'octobre 2023, les enfants ont participé à la création d'objets, de pâtisseries ou à la traditionnelle tombola. Les réalisations ont été vendues au profit du Téléthon au mois de décembre 2023 à l'accueil de loisirs pour un total de 228€ qui a été reversé à l'association AFM TELETHON.

Au mois de décembre 2023, l'équipe a aussi participé au Marché de Noël. Diverses animations ont été proposées dont un atelier maquillage. Des jeux en bois et jeux de société ont animé ce dimanche au profit de L'A.I.P.E à hauteur de 94€.

Mercredi 20 mars 2024, une déambulation dans Tavers a animé les rues avec l'aide du groupe musicale du JAZZ 45 ainsi que la présence de WALLY le bonhomme Carnaval créé par les animatrices et les enfants sur le temps des mercredis et de la pause méridienne afin que tous les enfants participent à la construction du bonhomme carnaval. Un goûter partagé autour d'une barbe à papa et les gâteaux des familles a clôturé cette après-midi festive.

RENDEZ-VOUS L'ANNÉE PROCHAINE
AVEC NOTRE FUTUR CARNAVALIER !

Lundi 01 avril 2024 l'équipe d'animation ainsi que les élus municipaux ont donné rendez-vous aux habitants et à leur famille pour une chasse aux œufs revisitée sous forme de jeu DE MEMORY. Toutes les familles ont pu participer à la recherche de cartes cachées autour de la Cerisaie afin de délivrer les

chocolats. 150 paires avaient été dissimulées tôt le matin. Chaque enfant a pu repartir avec son petit plaisir chocolaté offert par la municipalité.

Au mois de Juin 2024, l'équipe d'animation a participé à la Kermesse de l'école en proposant divers jeux, atelier maquillage, coupe file, ou chamboule tout pour animer cette fin d'après-midi.



Les projets 2024

DÉFIS DOMINO DES GRIOTTINS :

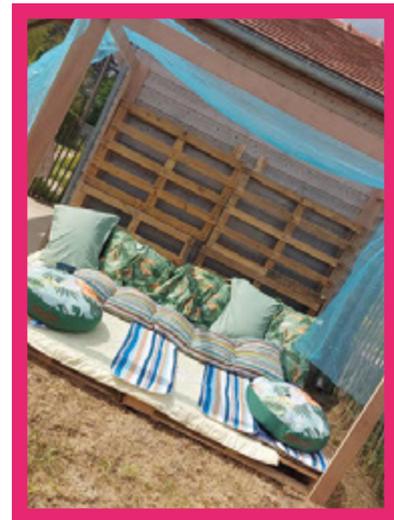
Rdv mercredi 3 juillet à 17h00 pour le top départ du défi DOMINO.

Le jardin pédagogique

Un LIT CABANE a vu le jour dans notre jardin pendant les vacances d'avril, Nous attendons plus de soleil pour en profiter !

La vie du centre

Malgré une météo maussade, les enfants ont enfilé leurs plus beaux gants afin de ramasser les déchets au centre et aux alentours afin de prendre conscience de l'impact des déchets sur la nature, pendant les vacances d'avril. Les enfants ont remarqué que les sacs de déjection canins arborent le City Park.



BIEN ÉVIDEMMENT TOUT CELA N'EST QU'UNE PETITE PARTIE DES MULTIPLES ACTIVITÉS / PROJETS QUI ONT ÉTÉ PROPOSÉS AUX ENFANTS EN 2024 SUR LE THÈME DES EXPÉRIENCES MAIS PAS QUE.



Nos partenaires

Tiffany Matenet-Despres
Accompagnante à la parentalité

06.20.69.22.10
oceanosmereveilles@gmail.com

@o_coeur_de_nos_mereveilles
facebook.com/OCoeurdenosMereveilles/

les ateliers
LigéteRiens

6 Route nationale, 45190 Tavers
Tél. +33 (0)9 82 61 51 20
www.lesateliersligeteriens.org

FRELONS STOP GUEPES STOP

A'PIQUE DESTRUCTEUR
NID DE GUEPES & NID DE FRELONS

06.70.96.98.00
*CERTIBIOCIDÉ

Entreprise / Particulier
Yanick COUDIERE
<https://desinsectisation-apique.fr/>
Siret : 897488987 00024

Ô Coeur de Nos MèreVeilles
S'éveiller & s'ancren en douceur

MONTÉNERGIE
PLOMBERIE - CHAUFFAGE - INSTALLATION - ENTRETIEN - DÉPANNAGE
ADOUCCISSEUR - SALLE DE BAIN
WWW.MONTENERGIE.COM — 45190 TAVERS



Benoit MALON / Linda CHERRIER-TOUCHAIN
Notaires associés



Bureau principal
5, Avenue des Citeaux
CS 20001 - 45190 TAVERS
Parking privé
Accueil : 02 38 44 67 20

Bureau annexe
12, Rue des Écoles
41350 SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT
Parking public à côté de l'étude
Accueil : 02 19 00 03 80

Mail : etude45091.beagency@notaires.fr

Mail : etude45091.saintgervaislaforet@notaires.fr

Terrain à bâtir viabilisé de 864 m², proche commerces et grands axes routiers, arrêt de bus scolaire à proximité immédiate. Libre choix constructeur, 89 600 € honoraires de négociation inclus.

Les Pompiers de Tavers

□ LE CENTRE DE SECOURS DE TAVERS : INTERVENTIONS LOCALES ET RÉGIONALES EN 2023

Le Centre d'Incendie et de Secours de Tavers intervient principalement sur le secteur de Tavers. En effet, 80 % de nos interventions ont eu lieu sur notre commune.

Étant un centre se situant au sein d'une commune limitrophe au département du Loir-et-Cher, les communes de Lestiou

et Avaray font également partie de notre premier secteur d'intervention.

Par ailleurs, nous sommes ponctuellement amenés à intervenir sur la commune de Beaugency étant donné qu'il représente notre deuxième secteur d'intervention.

Ainsi, 16 % de nos interventions au cours de l'année 2023 ont eu lieu à Beaugency.

RÉPARTITION DE NOS INTERVENTIONS EN 2023 :

78 % de secours d'urgence
aux personnes

10 % d'accidents de la voie
publique

6 % d'incendies

6 % d'opérations diverses

Événements liés aux
conditions climatiques, nids
d'hyménoptères.





NOTRE CENTRE RECRUTE REJOIGNEZ NOTRE EQUIPE !

Pour rejoindre nos rangs ou pour toute autre information complémentaire, contacter le Lieutenant Vianny PILON à l'adresse suivante :

vianny.pilon@sdis45.fr

L

'activité opérationnelle du centre est enrichie par la spécialité cynotechnique rendue possible par la présence d'un maître-chien dans nos effectifs. L'équipe de notre centre est composée de 9 sapeurs-pompiers volontaires, dont 2 femmes et 7 hommes. Nous sommes âgés de 23 à 61 ans et venons de divers horizons professionnels allant de conseillère financière à garde-champêtre, en passant par pompier professionnel ou encore étudiante. L'amicale des sapeurs-pompiers de Tavers, dont tous les sapeurs-pompiers du centre font partie, est également composée d'anciens sapeurs-pompiers du centre souhaitant poursuivre leur investissement dans la vie du centre.

La Sainte Barbe

La cérémonie de Sainte Barbe de l'unité territoriale 2024 aura lieu le samedi 30 novembre. Cette cérémonie réunit divers Centres d'Incendie et de Secours faisant partie de l'Unité Territoriale des Terres du Val de Loire et est ouverte au public. Le lieu et les horaires, n'étant pas connus pour

le moment, pourront vous être communiqués ultérieurement si vous le souhaitez.

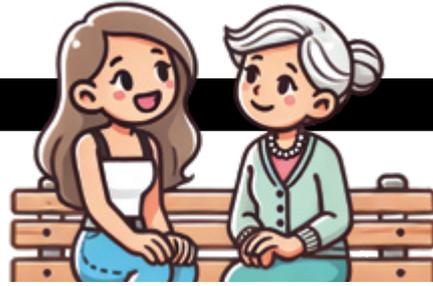
Recrutement

Les sapeurs-pompiers volontaires sont des citoyen.ne.s qui, tout en exerçant une activité professionnelle, ont choisi de se mettre au service de la collectivité.

En marge de leur profession, de leurs études, de leur vie familiale, ils se rendent disponibles sur des périodes pendant lesquelles ils peuvent être appelés de jour comme de nuit pour porter secours ou éteindre un incendie.

Ils consacrent également une partie de leur temps libre à la formation. Dans le Loiret, 80 % des sapeurs-pompiers sont volontaires : autant dire qu'ils constituent la base de l'organisation des secours.





Charte du bien vivre à Tavers

ENTRETIEN DES TROTTOIRS, DES PIEDS DE MURS & DES FOSSES



Chaque habitant doit entretenir devant sa propriété, trottoirs et caniveaux (désherbage, déneigement, ramassage des déchets...), ainsi que les fossés qui doivent permettre l'évacuation des eaux. N'hésitez pas à fleurir vos pieds de murs pour participer à l'embellissement de votre commune !!

Un peu de civilité !

Le dépôt des déchets (masques, cannettes, tickets de loterie, mégots, chewing-gum, excréments...) sur la voie publique (parkings, commerces, rues, pelouses, aires de jeux...) est interdit et passible d'une amende.



J'ENTRETIENS MES HAIES ET MES ARBRES et je veille à ce qu'ils ne gênent pas la visibilité des usagers sur la voie publique ni ne débordent sur la route.



JE PRENDS SOIN DE L'ESPACE PUBLIC ET DE TOUS LES ESPACES AMÉNAGÉS OU DÉCORÉS PAR LA COMMUNE pour le bien-vivre de ses habitants/ Je respecte les arbres, les plantes, les fleurs et l'ensemble de la faune et la flore locales/ Je respecte le Lien, les Fontenils, les Dolmens, les Lavoirs, patrimoine cher aux taversois.



JE N'OPÈRE PAS D'AFFICHAGE SAUVAGE et je demande une autorisation en Mairie.



JE RESPECTE LA RÉGLEMENTATION RELATIVE AUX ZONES AUTORISÉES POUR PIQUE-NIQUER/SE Baigner



CIRCULATION : à pied je fais attention à moi, aux personnes dont j'ai la garde, à mes animaux de compagnie ; à vélo, je respecte le code de la route ; au volant, je roule doucement, je suis patient et civilisé.



JE SORS MES POUBELLES DANS LES CONTENEURS PRÉVUS À CET EFFET et je les rentre le plus tôt possible après leur collecte.



JE RESPECTE LES HORAIRES DE DÉPÔT recommandés pour les poubelles publiques.



JE NE BRULE PAS MES DÉCHETS VERTS je les dépose en déchèterie.



SI J'ORGANISE UNE FÊTE, JE PRÉVIENS MON VOISINAGE



SI JE FAIS UN BARBECUE DANS MON JARDIN JE VEILLE À LA SÉCURITÉ INCENDIE et à ne pas importuner mes voisins de façon excessive.



JE VEILLE AU BIEN-ÊTRE ANIMAL, je ne laisse pas mon animal de compagnie sans surveillance ou enfermé des heures entières dans un local fermé ou dans une voiture, je veille à ce qu'il ne représente pas une nuisance sonore pour mes voisins, je ramasse ses déjections



JE VEILLE À LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE DE MES VOISINS, je respecte des horaires spécifiques pour l'utilisation d'objets sonores tels que la tondeuse ou la tronçonneuse. Pendant les jours ouvrables, je les utilise du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30. Le samedi, ces activités bruyantes sont réservées de 9h à 12h et de 15h à 19h. Le dimanche, je me limite à la plage horaire de 10h à 12h et, dans certaines communes, de 16h à 18h. Enfin, les jours fériés, j'utilise ces équipements uniquement de 10h à 12h.

AUTANT QUE POSSIBLE, JE SUIS SOLIDAIRE

Invitations entre nous, nourrir les animaux, prêts d'outillages,entraides multiples et variées, arrosage des plantes/courriers, vigilance en cas de canicules/grand froid/orages violents, surveillance discrète, covoiturage école/travail/courses, galette des rois partagée...

Comment mettre en échec les cambrioleurs ?



Il est à déplorer un nombre important de cambriolages dans différents secteurs du département. À cet effet, il est important de rappeler quelques consignes élémentaires pour protéger ses biens.

□ AVANT VOTRE DÉPART DE LONGUE DURÉE

- Pensez à l'Opération Tranquillité Vacances, signalez votre départ à votre gendarmerie. Cette opération est valable toute l'année;
- N'enregistrez pas d'informations relatives à votre absence sur votre répondeur téléphonique;
- Faites effectuer un transfert d'appels téléphoniques pour donner l'illusion d'une présence;
- Ne laissez pas à l'extérieur de votre propriété, des objets qui pourraient permettre à des cambrioleurs de pénétrer chez vous par effraction (tournevis, barres métalliques, pieds de biche, outils de jardinage) ou par escalade (échelles);
- Optez pour un éclairage extérieur avec détecteur de mouvements;
- Équipez vos soupiraux et ouvertures avec des grilles adaptées;
- Équipez votre maison d'une alarme et éventuellement d'un système de vidéosurveillance;
- Laissez vos clés à un voisin ou à une personne de confiance ou au moins informer votre voisinage proche de votre départ;
- Si vous partez en vacances, signalez votre absence à votre brigade de gendarmerie qui assurera des passages réguliers de votre domicile. L'opération tranquillité vacances fonctionne toute l'année.

□ PENDANT VOTRE ABSENCE DE LONGUE DURÉE

- Faites relever régulièrement votre boîte aux lettres.

□ SI VOUS VOUS ABSENTEZ TEMPORAIREMENT DE VOTRE DOMICILE

- Pensez à verrouiller tous les accès de votre maison (portes, fenêtres, garages,...) et à fermer les volets la nuit tombée;
- Créez l'illusion d'une présence dans la maison (utilisez un programmateur pour allumer une ou plusieurs ampoules).

□ SI VOUS ÊTES DANS VOTRE DOMICILE (HOME JACKING)

- Pensez à verrouiller tous les accès de votre maison (portes, fenêtres, garages,...) et à fermer les volets la nuit tombée. Une vérification systématique avant d'aller vous coucher s'impose;
- Verrouillez votre véhicule stationné sur votre propriété. Ne laissez pas les clés à proximité de l'entrée de votre domicile. Les papiers de la voiture ne doivent pas être dans le véhicule.

□ SI VOUS ÊTES TÉMOIN DE FAITS QUI VOUS PARAISSENT INHABITUELS DANS VOTRE RUE OU QUARTIER

- Ayez le réflexe du « 17 », la rapidité de l'information est gage d'une meilleure efficacité de l'action des forces de sécurité;
- Tout renseignement même anodin peut-être utile aux gendarmes.

DE NOMBREUX CAMBRIOLAGES ONT LIEU PENDANT VOS COURSES, PENDANT QUE VOUS ALLEZ CHERCHER VOS ENFANTS À L'ÉCOLE... UNE ABSENCE DE 20 À 25 MINUTES SUFFIT.



« LA SÉCURITÉ EST L'AFFAIRE DE TOUS », C'EST AVEC LE CONCOURS DE LA POPULATION QUE LA GENDARMERIE NATIONALE POURRA LUTTER PLUS EFFICACEMENT CONTRE LES CAMBRIOLAGES.

Consultations médicales urgentes non vitales dans l'Ouest du Loiret

Faites appel aux Soins Non Programmés !
Un Soin Non Programmé ne relève pas de l'urgence vitale, mais nécessite une consultation médicale dans les 24 à 48h, assurée par un médecin généraliste volontaire du territoire.

Du lundi au vendredi de 8h à 20h

07 88 97 52 33



Consultations pour enfants et adultes



Qui peut bénéficier d'une consultation ?

- Les patients SANS médecin traitant
- Et résidant sur le territoire de la CPTS Ouest Loiret (voir carte)
- Pour un motif relevant des soins non programmés



Pas de renouvellement d'ordonnance !
Pas de certificats médicaux !

Le soir après 20h, le samedi après-midi, le dimanche et les jours fériés :
j'appelle le 15

Je suis orienté(e) par un assistant de régulation médicale

Pas d'urgence :

- Médecin régulateur du 15
- Conseil médical
- Si nécessaire, orientation vers le médecin de garde

Urgence :

- Médecin urgentiste
- Envoi d'une équipe adaptée

Pour toute urgence vitale, je contacte le 15

 **CPTS**
QUEST LOIRET
COMMUNAUTÉ PROFESSIONNELLE
TERRITORIALE DE SANTÉ

□ **Les médecins généralistes libéraux de l'Ouest du Loiret proposent des consultations dédiées aux soins non programmés pour les patients sans médecin traitant à travers la CPTS Ouest Loiret. Depuis la mise en place en mars 2023, plus de 1 500 consultations de soins non programmés ont été assurées par les médecins volontaires.**

Depuis mars 2023, les patients résidant sur le territoire de la CPTS Ouest Loiret (les 21 communes loirétaines de la communauté de communes des Terres du Val de Loire – voir liste et carte ci-après) et ayant besoin de consulter un médecin dans les 24 à 48h pour une urgence non vitale peuvent avoir recours à l'organisation de soins non programmés mise en place par la CPTS Ouest Loiret grâce au volontariat d'une dizaine de médecins généralistes libéraux du territoire.

Les patients peuvent appeler du **lundi au vendredi de 8h à 20h au 07 88 97 52 33.**

Qui peut bénéficier d'une consultation de soins non programmés ?

- Les patients sans médecin traitant
- ET résidant sur le territoire de la CPTS.Ouest Loiret.
- Pour un motif relevant des soins non programmés* (urgence non vitale).

Après vérification, un RDV pourra être

donné selon la place disponible pour une consultation le jour- même.

Aucun RDV ne sera donné pour un renouvellement d'ordonnance ou un certificat médical.

Du 6 mars 2023 au 31 mars 2024, les médecins volontaires ont assuré, dans le cadre de ce dispositif, 1 511 consultations de soins non programmés pour les patients du territoire.

***Qu'est-ce qu'un soin non programmé ?**

Un Soin Non Programmé ne relève pas d'une urgence vitale, mais nécessite une consultation médicale dans les 24 à 48h, assurée par un médecin aux jours et horaires d'ouverture des cabinets médicaux. Cela permet de prendre en charge les pathologies aiguës telles que les otites, gripes, varicelles, cystites, entorses, lumbagos, bronchiolites, etc.

À propos :

L'association CPTS Ouest Loiret a été constituée le 13 septembre 2021 et compte 110 professionnels de santé adhérents.

Son territoire couvre les 21 communes loirétaines de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, qui comprend 44 165 habitants.

La CPTS fonctionne grâce à un Conseil d'Administration composé d'infirmiers, infirmiers en pratique avancée, masseurs-kinésithérapeutes, médecins, pédicures-podologues, pharmaciens, sages-femmes tous en exercices libéral.

Contact presse :

Céline SARLOT / Coordinatrice

Mail : coordination@cpts-ouestloiret.fr / 06 47 54 70 88

QU'EST-CE QU'UNE CPTS ?

Une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé regroupe les professionnels de santé libéraux d'un territoire et facilite la coordination des soins ambulatoires (en ville) au niveau territorial. Elle favorise l'accès et la qualité des soins en coordonnant l'activité des professionnels de santé. Elle contribue ainsi à l'offre de soins d'un territoire, au service de la population, tout en améliorant les conditions d'exercice des professionnels de santé.

Région pilote dans le déploiement des CPTS, la région Centre-Val de Loire est la 1ère région de France avec 95% de la population régionale couverte par l'une des 31 CPTS en fonctionnement.

Souvenons nous

Il y a eu, en ce début de 2024, beaucoup de commémorations officielles. Il est bon, cependant, de rappeler, aussi, les victimes du nazisme, trop souvent oubliées.

1940

14 mai : Raoul OGER, de Tavers, Mort pour la France, dans les combats des Ardennes.

17 et 18 juin : Défense du pont de Beaugency par des Tirailleurs algériens ou des Sénégalais : 36 morts , au moins.

18 juin : Appel du Général de Gaulle.

20 juin : Le sergent appelé Raymond LEBUGLE, de Beaugency, Mort pour la France en défendant le pont de St Aignan sur Cher. Il laissera 2 orphelins.

1941

22 octobre : 27 patriotes fusillés par les nazis, dans la carrière de Châteaubriant. L'un d'eux, Guy MÔQUET, avait tout juste 17 ans.

1942

6 juillet : RAFLE DU VEL D'HIV : 3 118 hommes, 5 919 femmes, 4 115 enfants, tous Juifs, seront déportés et, pour la plupart, gazés à Auschwitz.

18 septembre : Marcel BOUBOU, instituteur communiste est envoyé à Compiègne,

puis Auschwitz, le 6 juillet, où il décèdera, suite aux mauvais traitements.

21 septembre : Henri BOUBOU, cordonnier, communiste est fusillé, comme otage, au Mont Valérien. Ces deux héros sont d'une famille de 14 enfants. Ils sont injustement oubliés par la ville de Beaugency.

1943

18 septembre : Mort de l'abbé TACHAUX dans le wagon qui le conduit à Buchenwald.

1944

17 février : Mort de Robert GOUPIL, à Dora.

21 février : Missak MANOUCHIAN sera fusillé au Mont Valérien, avec 21 de ses camarades FTP-MOI, ses cendres et celles de son épouse viennent d'être déposées, récemment, au Panthéon.

24 mars : Décès de l'abbé PASTY, de Baule, à Fresnes.

6 avril : RAFLE des 44 enfants d'IZIEU et de leurs 7 éducateurs. Ils seront envoyés à Drancy puis à Auschwitz. Aucun des enfants ne survivra.

6 juin : Débarquement de Normandie.

14 juin : Bombardement de Beaugency : 67 morts.

1945

19 décembre : Décès accidentel du Colonel Jean MORLAIX-DEMOZAY. Il fut un héros aviateur de la bataille d'Angleterre et des Forces Aériennes Françaises Libres, avec 21 victoires aériennes homologuées et 2 probables.





Hommage à JF Poirier

□ REMERCIEMENTS POUR VOTRE SOUTIEN DANS CETTE ÉPREUVE

J'ai enfin le courage et c'est avec beaucoup d'émotions que je tiens à tous vous remercier pour vos marques d'affection à la suite de la douloureuse et inattendue disparition de Jean-François. Nos enfants, Sandra et Alex, se joignent à moi car nous avons été extrêmement touchés par tant de démonstration de sympathie et d'affection de votre part, ce qui nous a aidé à apaiser notre peine malgré tout, toujours présente.

*Amicalement
Brigitte Poirier*

Mama Mia

L'HARMONIE DE CRAVANT & LA CHORALE SING



Précédemment à Tavers

RÉTROSPECTIVE EN IMAGES OU PAS... DES ÉVÉNEMENTS PASSÉS...

Pâques
**Chasse
aux œufs**



Feu de la
St-Jean



□ GASTON COUTÉ A FAIT LE PRINTEMPS À TAVERS

Les événements dédiés à Gaston Couté, organisés dans le cadre du «Printemps des poètes» par l'association « Dans les sillons de Gaston Couté », se sont parfaitement déroulés à Tavers les 22 et 23 mars. Le vendredi après-midi, Jean-Pierre Joblin, dessinateur et Jean Foulon, chanteur et musicien, sont intervenus dans la classe de Mme Catherine Desbordes et ont pu, 3 heures durant, faire connaître et échanger avec les élèves des cours moyens sur ce poète natif de Beaugency. À 18h ils ont, cette fois, animé une conférence chantée pour un public plus adulte à La Cerisaie. Le lendemain, suite à l'assemblée générale de l'association, 6 interprètes et 3 musiciens venus du Loiret (Chatillon-Coligny, Coulmiers, Le Bardon, Saran), du Loir-et-Cher (Vendôme) ou de l'Eure-et-Loir (Châteaudun)

ont présenté, pour le plaisir du public présent, vingt textes de Gaston Couté. Une quarantaine de personnes ont assisté à ce spectacle. L'association « Dans les sillons de Gaston Couté »

leur a donné rendez-vous aux prochaines « Journées Gaston Couté » qui auront lieu à Meung-sur-Loire, les 28 et 29 septembre prochains, au cours desquelles sera donnée une création de danse contemporaine, de Francis Jauvain et Suzanne Tandé, en lien avec l'œuvre de Gaston Couté, intitulée «J'mourrons bien sans qu'on nous tue».

Gaston Couté



Les eaux bleues

MUSICALES



Les eaux bleues
MUSICALES

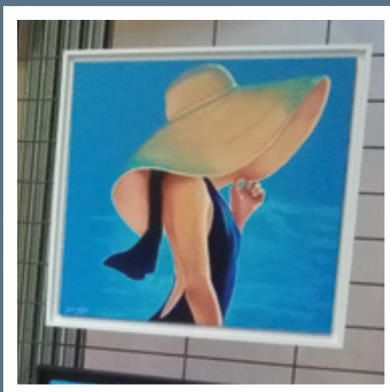
24 | 25 | 26 MAI 2024
20H30 | 20H00 | 18H00

**FESTIVAL
TAVERS**

Orchestre
Symphonique
Loiret

Tavers
VAL DE LOIRE

Mairie de TAVERS
Renseignements : 02 38 44 53 97



La Ligérienne

TRAVERSÉE EN VÉHICULES D'ÉPOQUE

La Loire depuis Tavers jusqu'à l'Est du département, par les ponts en véhicules d'époque ! C'est le projet qui sera mis en œuvre les 7 et 8 septembre prochains par l'association RETROCHAP.

Le départ sera donné au centre bourg par Monsieur le Maire de Tavers le samedi 7 septembre à 10h. Auparavant et à partir de 8h la quarantaine de véhicules anciens participant à l'évènement baptisé « la Ligérienne » seront exposés sur le parking de l'église et ses abords ainsi qu'autour de la mairie. Chacun est invité à venir découvrir ces automobiles et échanger avec les équipages.

Le parcours de « la Ligérienne » consiste, en deux jours, à relier par la route l'Ouest à l'Est du département du Loiret en franchissant l'ensemble des ponts sur la Loire. Ainsi le périple s'achèvera dimanche 8 septembre à Beaulieu-sur-Loire.

À cette randonnée automobile participera une équipe de journalistes de « La Vie de l'Auto ». Elle sera commentée dans la presse locale et sur l'antenne télévisée régionale de France 3.

RETROCHAP, association créée en 2009, dont le siège est à La Chapelle St-Mesmin, regroupe près de 180 familles adhérentes. Elle a pour objet de partager la passion des véhicules anciens. Pour ce faire elle organise annuellement sept ou huit sorties, tient chaque 4^{ème} dimanche du mois un rassemblement d'anciennes, partage le savoir-faire de ses adhérents au travers de chantiers successifs, mais de natures variées, de restauration de vieilles voitures. Dans cet esprit, RETROCHAP organise les 21 et 22 septembre à La Chapelle St-Mesmin le deuxième salon des métiers de la restauration de véhicules anciens. Elle participe également à l'animation de manifestations locales comme le 1^{er} septembre prochain la fête du Pont à Meung-sur-Loire. Pour autant à cette même date des représentants de l'association seront présents à Tavers lors des festivités qui se tiendront aux Fontenils.

Contacts RETROCHAP : 06 03 15 83 25
www.retrochap.fr ; president@retrochap.fr



Agenda

JUILLET 2024

FEU D'ARTIFICE

 DIMANCHE
14 JUILLET 2024

AOÛT 2024

MESSE

 MERCREDI
14 AOÛT 2024

 Messe à la Chapelle de ver.

SEPTEMBRE 2024

PLEIN FEU SUR
LES FONTENILS

 DIMANCHE
1 SEPTEMBRE 2024

 Fête aux Fontenils avec le forum des associations de Tavers et de Lestiou. Spectacles et animations. Entrée libre et gratuite de 10h à 18h.

LA LIGÉRIENNE

 SAMEDI
7 SEPTEMBRE 2024

 La Ligérienne traversée en véhicules d'époque par l'association Rétrochap. Exposition des véhicules en centre bourg de 8h à 10h.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE — TAVERS

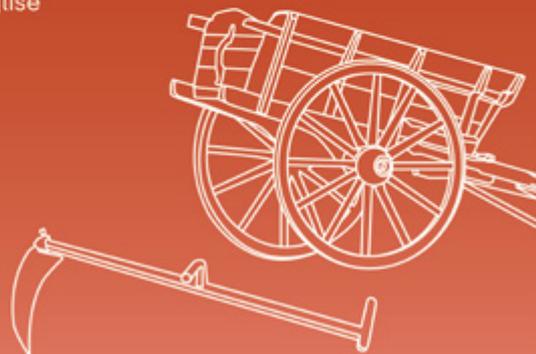
MÉMOIRE EN MOTS ET EN MOUVEMENTS

Balade à travers l'histoire et la ruralité
à Tavers : métiers et ouvrages d'hier

DIMANCHE 22
SEPTEMBRE 2024

14H30, TAVERS
Départ place de l'église

Durée : environ 3h



RÉSERVATION OBLIGATOIRE
au 02 38 44 95 95

Organisée par la Mairie de Tavers avec l'Association des Fontenils, l'Association des Ligériennes et la Association des Fontenils et de Lestiou.

OCTOBRE 2024

BROCANTE

 DIMANCHE
6 OCTOBRE 2024

 Brocante organisée par l'AIPE.

HALLOWEEN

 JEUDI
31 OCTOBRE 2024

 Spectacle d'Halloween.

SPECTACLE

 SAMEDI
26 OCTOBRE 2024

 Spectacle de
la Compagnie des Vilains.

NOVEMBRE 2024

CÉRÉMONIE

 SAMEDI
11 NOVEMBRE 2024

 Cérémonie commémorative
du 11 Novembre.

VENTE DE SAPINS

 PAS
DE DATE

 Vente de sapins par l'AIPE.

DÉCEMBRE 2024

TÉLÉTHON

 PAS
DE DATE

 Vente d'objets au profit du
Téléthon par l'accueil de Loisirs.



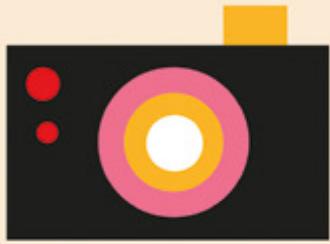
JOURNÉE DU PATRIMOINE

 21 & 22
SEPTEMBRE 2024

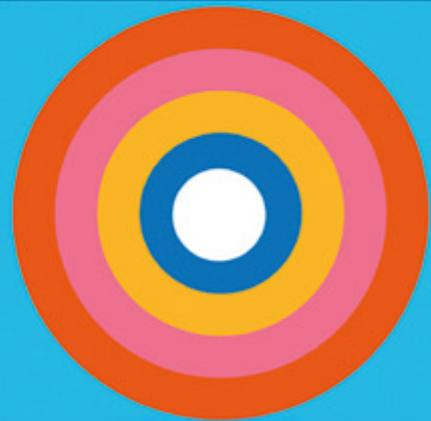
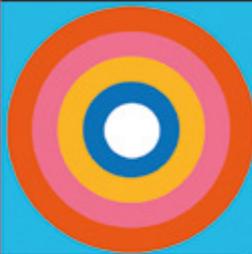
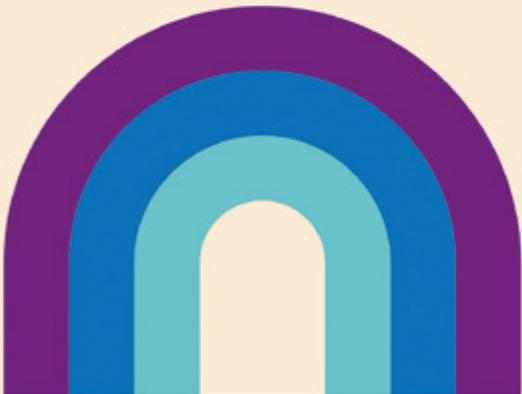
 **Ouverture du Moulin de Foussard**
De 14h00 à 18h00. Cette visite comprendra les
parties techniques et historiques du Moulin.
Concert le samedi et le dimanche à 16h00.

 **Dis-moi Tavers** vous emmène à 14h30 sur les
traces des métiers et commerces d'autrefois.

Rendez-vous Assos 24/25



le Lien
Associatif



Saison 2024/2025



ACPG/CATM	M. Manson	mansondetavers@gmail.com
Art sous X	M. Mahé	art-sous-x@orange.fr
Asso. Ind. Des Parents d'élèv.	Mme Evras	aipe.tavers@gmail.com
Asso. De Clos Moussu	Mme Antoine	jeanpaul.antoine1@free.fr
Atout Rock	M. Mignon	dmaignon45@free.fr
Club des Eaux Bleues	M. Gond	serge.gond@orange.fr
DDEN	M. Hiault	yopidomi@orange.fr
Dis moi Tavers	M. Gond	frederic.gond@orange.fr
Fromagette and co	M. Seignoux	fromagetteandco@gmail.com
Groupe scolaire	Mme Clavelou	ec-tavers@ac-orleans-tours.fr
Jouer à Tavers	Mme Milhau	roland.milau@neuf.fr
La Compagnie des Vilains	M. Bernard	bernard-d2@orange.fr
La Boule Taversoise	M. Asselin	asselinsylvain@orange.fr
la p'tite Batuk	Mme Giret	fcogiret@aol.com
Moulin de Foussard	moulin.de.foussard.association@gmail.com	
Les Randonneurs des Fontenils	M. Hamard	bernard.hamard@akeonet.com
Sapeurs Pompiers	M. Pilon	marelassociation@gmail.com
Amicale sapeurs pompiers	Mme Terlain	48 bis, Av Jules Lemaitre
Tai Chi	M. Guibert	info@taichichuan-tavers.fr
Société de chasse	M. Borg	ceti.villermet20@orange.fr
Tennis Club Taversois	M. Bankolé	tennisclubtavers@gmail.com
Valimage	M. Chevalier	eric.chevalier45@gmail.com
Yoga	M. Menand	tavers.yoga45@gmail.com
Les étoiles de l'éveil	Mme Ferchichi	lesetoilesdeleveil@gmail.com

Aipe Tavers



AIPÉ TAVERS
Association indépendante des parents d'élèves

COMPOSITION DU BUREAU

Présidente : Lucie
Adjointe : Laetitia
Trésorière : Camille
Secrétaire : Vacant



NOUS CONTACTER

Lucie Évras
Mail : aipetavers@gmail.com
Facebook : aipe de TAVERS
WhatsApp : aipe bénévoles
Boîte aux lettres : À l'entrée de l'école

COMMENT NOUS REJOINDRE ?

Venez nous rencontrer lors de nos réunions (1 fois par mois) ou lors du café/goûter de la rentrée scolaire en septembre.



Des parents d'élèves de l'école de Tavers profondément attachés à la vie de la commune.



C'est l'organisation de différentes manifestations La brocante (1^{er} week-end d'octobre chaque année), le marché Noël, la fête de la Saint Jean et bien d'autres encore.
Afin de récolter des fonds pour l'école.



Agenda

FORUM ASSO

- DIMANCHE
1^{er} SEPTEMBRE 2024
- « Pleins feux sur les fontenils »

BROCANTE

- DIMANCHE
6 OCTOBRE 2024
- Brocante dans le centre bourg de Tavers.

SAPINS À GOGO

- DÉBUT
NOVEMBRE 2024
- Vente des sapins.

CAFÉ DES PARENTS

- LUNDI
2 SEPTEMBRE 2024
- Café des parents à partir de 8h30.

HALLOWEEN

- JEUDI
31 OCTOBRE 2024
- Halloween avec défilé déguisé dans les rues de Tavers puis boom.

NOËL EN FÊTE

- DIMANCHE
24 NOVEMBRE
- Marché de Noël à la Cerisaie.

NOUS ACCEPTONS TOUTE FORME D'AIDE

- Au sein du bureau pour les décisions et l'organisation.
- Lors des manifestations avant, pendant ou après.
1h, 1/2 journée ou plus.

Ce temps que vous nous accordez est précieux et permet de faire vivre l'association pour les enfants de l'école de Tavers.



Membres actifs : Solène, Adeline, Cécile, Corinne, Claire, Florian, Gwendoline, Jocelyn, Latifa, Benoit, Christelle, Julia, Tiffany, Amaury, Damien, Fanny, Christina, Vincent, Emilie, Quentin, et bien d'autres...

La compagnie des vilains



□ COMPOSITION DU BUREAU

Président : Dominique BERNARD / Trésorier : Willy MONTIGNY
Secrétaire : Michelle EPICOCO



L

a compagnie des Vilains a plus de 25 ans d'existence et chaque année nous préparons un spectacle de théâtre ayant pour but de divertir le public.

L'association constituée d'un groupe de personnes de tous âges, tous passionnés de théâtre, répète toutes les semaines dans une ambiance détendue mais constructive.

Si vous êtes tenté par le théâtre, venez nous rencontrer lors d'une répétition.

□ NOUS CONTACTER

Dominique BERNARD
Mail : bernard-d2@orange.fr
Tél. : 06 77 59 22 51
Adhésion : 20 Euros

Agenda

□ « ON SE CALME »

📅 SAMEDI
26 OCTOBRE 2024

📍 Nouveau spectacle pour 2024.

Pièce en 4 actes d'Isabelle WEYER.

4 comédiennes et comédiens sur scène.

Durée : environ 1h30

La scène se déroule dans le bureau d'un avocat. Celui-ci reçoit ses éventuels clients vêtu de sa robe noire en vue de les impressionner de façon à détourner leur attention de l'état pitoyable des lieux.

Monsieur et Madame DURACINE sont attendus afin de poursuivre une procédure de divorce. En effet Monsieur DURACINE veut divorcer de Madame DURACINE car celle-ci a quitté le domicile conjugal depuis environ 1 an. Seulement Madame DURACINE ne veut pas divorcer !!!

La discussion entre ces 3 personnages va s'enflammer, les noms d'oiseaux volent !!

Yvonne, la secrétaire, va-t'elle réussir à garder son calme et gérer cette affaire ???

Monsieur et Madame DURACINE vont-ils réussir à s'entendre ?

Le cabinet de l'avocat va-t-il survivre à cette histoire ?



□ RÉPÉTITIONS

📅 LES MARDIS SOIR
À PARTIR DE 20H30

📍 À la salle de la Cerisaie.



Valimage

Photo & Vidéo



□ CE QU'IL S'EST PASSÉ À LA MAISON LIGÉRIENNE DE L'IMAGE (MLI) DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE :

12 rencontres publiques au cours desquelles les 4 artistes, photographes et vidéastes, accueillis en résidence d'artistes ont partagé leur processus de création ; Guillaume Mariotti, Chau Cuong Lê, Nicolas Hermann et Marco Warmuth.

8 journées d'ateliers photo destinées aux amateurs, soit portées par des bénévoles eux-mêmes, soit encadrées par un artiste professionnel.

2 ateliers de réalisation de courts métrages destinés aux amateurs : « Le couvert herbacé » en partenariat avec le PETR Pays Loire Beauce et le

« Portrait-vidéo de Maurice Gaillard » en partenariat avec l'association Dis-moi Tavers.

6 soirées « Découverte du cinéma » ouvertes au public, animées par un ex-enseignant bénévole présentant un sujet de cinéma, un film, un réalisateur, une forme esthétique : « Dr Mabuse, 1922, 1932 et 1960 », « Henri-Georges Clouzot et la Continental », « La fête du court métrage », « Les temps modernes, Chaplin fera-t-il parler Charlot ? », « Jacques Tati et l'aventure de Playtime », « La naissance du nouvel Hollywood ».

□ CE QUI EST À VENIR À TAVERS POUR LA FIN DE L'ANNÉE :

Le Festival Superpause (mi-septembre > mi-octobre)

Il s'agit d'un évènement destiné à devenir un festival annuel de photographie et de vidéo déployé dans les lieux remarquables ou méconnus de Tavers, à la rencontre des habitants. À l'heure de l'écriture de cet article, la programmation n'est pas encore bouclée mais elle fera l'objet d'une communication à la rentrée de septembre.

Les nouvelles résidences d'artistes

Deux appels à candidatures sont lancés pour recevoir, en cette fin d'année, deux nouveaux artistes en résidence de création à la Maison ligérienne de l'Image. Les jurys se réuniront (se sont réunis) au cours de l'été pour sélectionner les lauréats. Et comme pour les précédentes éditions, des rencontres publiques avec ces artistes seront organisées.

□ NOUS CONTACTER

Éric Chevalier
Tél. : 06 64 02 59 76
Mail : eric.chevalier45@gmail.com
Site : www.valimage.fr

□ LIEU D'ACTIVITÉ

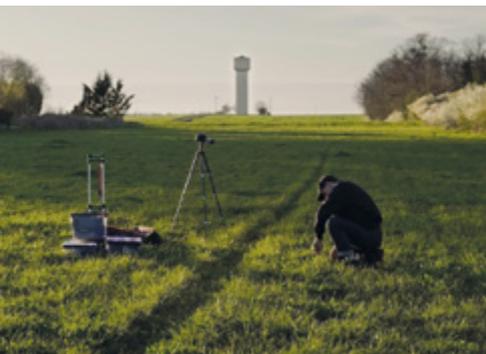
Maison ligérienne de l'Image
2, avenue Jules Lemaître - Tavers
(bâtiment de l'ancienne école de garçons)

□ MODE D'INSCRIPTION

télécharger le bulletin d'adhésion sur www.valimage.fr et l'adresser à info@valimage.fr et eric.chevalier45@gmail.com

□ ADHÉSION

Cotisation annuelle : 20 €



Guillaume Mariotti

« Élémentaire, mon cher sol. »

Le réalisateur Guillaume Mariotti a produit une création audio-visuelle qui mêle images réelles et animation traditionnelle en peinture sur verre et questionne les rapports entre le visible et l'invisible dans la nature.

Présentée en avant-première lors de la semaine de La Nature, le 22 mai à Beaugency, elle intégrera la programmation du festival Superpause que nous préparons pour septembre et octobre. L'artiste sera de nouveau présent.

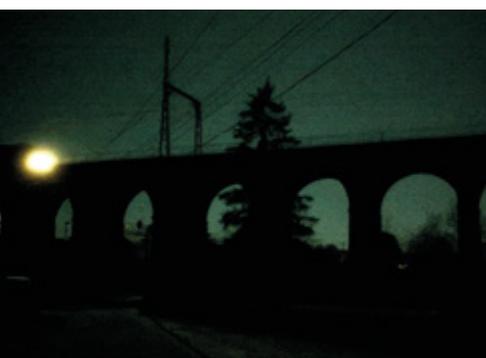


Chau Cuong LE

« Sur la brume qui manque à nos jours »

Le photographe Chau Cuong Lê a sillonné l'espace entre Tavers et Mareau-aux-Prés pendant deux mois, entre novembre 2023 et février 2024. Il a réalisé une narration photographique fantasmée, un portrait du paysage de la région naturelle du Val de Loire à travers notre rapport à la nature.

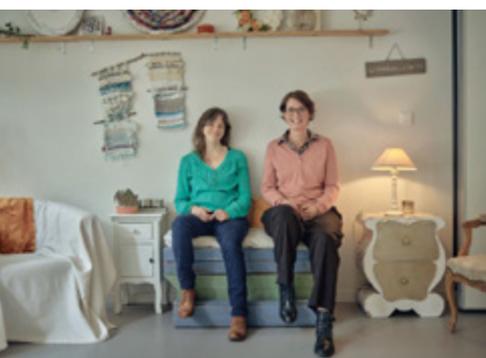
Sa création intégrera la programmation du Festival Superpause et sera également exposée à Mareau aux Prés à l'automne.



Nicolas Hermann

« Les rêves ont-ils des titres ? »

Avec la complicité et l'implication des habitantes et habitants, Nicolas Hermann s'est immergé pendant les deux mois de sa résidence dans un Beaugency entre chien et loup et sa création a été présentée sous forme d'une installation mêlant images fixes et images en mouvement à l'Eglise St Etienne, à Beaugency du 17 mai au 23 juin.



Marco Warmuth

« Portraits d'une ville »

Confronté au dynamisme du territoire, le photographe allemand Marco Warmuth est allé, durant les 2 mois de sa résidence, à la rencontre de ses acteurs et photographier les associations, collectivités, entreprises et commerces dans leur environnement. Sa création fera l'objet d'une exposition en 2025 en Allemagne, à Halle-sur-Saale, dans l'est du pays, et sera ensuite exposée à Tavers.

Les Ateliers Amateurs



Initiation au tirage argentique ■

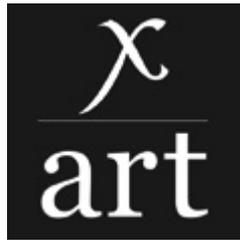


Stage photo animé par Nicolas Hermann ■



Tournage du portrait-vidéo de Maurice Gaillard ■

Agenda



Activités programmées
pour le deuxième semestre 2024
au 71 bis rue Hautes Guignières - Tavers

☐ CARTE BLANCHE À
UN JEUNE DANSEUR
CONTEMPORAIN.

📅 SAMEDI
6 JUILLET

📍 « Corps et son comme une fenêtre
ouverte sur notre intériorité... »
Piano : Johann Almeida
Danse : Anselme Couturier

☐ CARTE BLANCHE À
AURÉLIE CARRE

📅 DIMANCHE
8 OU 15 DÉCEMBRE 2024

📍 Date et heure à confirmer. Carte blanche
à la chanteuse Aurélie CARRE pour un
voyage poétique et musical.

☐ EXPOSITION PEINTURES
D'AGNÈS THOUVENIN

📅 LES 14, 15, 21 ET 22
SEPTEMBRE 2024

📍 exposition peintures d'Agnès Thouvenin
et Trio poétique : musique, danse et lecture
des textes de et avec Marie Cabreva.

Nos partenaires

ISABELLE de SAINT OURS
&
LINDA ROSSIGNOL

Chef Elles
CAFECHEZELLES

📍 19 rue des eaux bleues
45190 - Tavers

☎ 02 . 18 . 88 . 98 . 71

✉ reservation@cafechezelles.fr

✉ contact@cafechezelles.fr

🌐 www.cafechezelles.fr

Cyril Billard

La Truffe de
Taupanne

06 48 73 13 64
csm45190@gmail.com
45190 - TAVERS

Association de Clos Moussu

□ NOUS CONTACTER

Catherine ANTOINE
Tél. : 06 51 00 79 22
Adhésion : 20 €



otre association a pour vocation de proposer des activités festives qui sont ouvertes à tous les habitants de la commune et pas seulement aux habitants du hameau de clos moussu.

Bilan des fêtes passées :

- **20 janvier 2024** : Assemblée Générale suivie d'un repas à la Ferme des 3 maillets.
- **23 mars 2024** : Soirée au bowling d'Olivet avec deux parties suivies d'un diner à une pizzeria.
- **18 mai 2024** : Sortie annuelle à Saumur.
 - Visite privée des écuries du cadre noir.
 - Déjeuner dans un restaurant troglodyte avec dégustation de la spécialité régionale « les fouées »
 - Visite guidée à pied du centre-ville de Saumur.
 - Visite en petit train touristique des quartiers plus éloignés et notamment du château.
 - Spectacle équestre « le grand gala » sur le site du cadre noir.

Cette journée bien remplie sous le signe de la convivialité a été très appréciée par les participants.

- **8 juin 2024** : Barbecue au Clos moussu avec une quarantaine de participants amateurs de convivialité.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour passer de bons moments ensemble dans la bonne humeur, c'est toujours avec grand plaisir que nous accueillons les nouveaux adhérents.

□ BOWLING À OLIVET.

 **SAMEDI**
28 SEPTEMBRE 2024

 suivi du diner au « Palais du steak ».

□ HALLOWEEN

 **SAMEDI**
26 OCTOBRE 2024

 Halloween et moments de partage.

□ RACLETTE

 **SAMEDI**
9 NOVEMBRE 2024

 Soirée raclette à La Cerisaie.

Tai Chi Chuan Tavers

□ COMPOSITION DU BUREAU

Présidente : Élodie ROVOT

Trésorier : Jean-Pierre GENTY

Secrétaire : Catherine GUIBERT



□ NOUS CONTACTER

Site Internet : www.taichichuan-tavers.fr

Mail : info@taichichuan-tavers.fr

Tél. : 06 80 50 40 95

□ ADHÉSION

Vous pouvez faire 2 cours d'essai gratuitement pour expérimenter ces 2 disciplines. Une démonstration aura lieu aux Fontenils le dimanche 1^{er} septembre à 16h30.

Dans un monde qui va de plus en plus vite, offrez-vous un moment de détente et de lâcher prise loin des tumultes de votre quotidien, en participant au cours de Qi Gong (Tchi Cong) et/ou de Tai chi chuan que vous propose le club de Tavers. La pratique de ces deux disciplines vous permettra de vous retrouver avec vous-même et prendre soin de votre corps et de votre esprit.

□ LA PREMIÈRE PARTIE EST CONSACRÉE AU QI GONG

Littéralement « maîtrise de l'énergie » ou « travail du souffle ». C'est l'art de maîtriser le souffle.

Le Qi Gong, est une pratique traditionnelle chinoise qui vise à cultiver et à équilibrer l'énergie vitale, appelée le « Qi » (ou Tchi), associée à la respiration consciente, à la concentration et à l'intention dans le geste.

Cette pratique corporelle douce vise à harmoniser le flux d'énergie dans le corps, à renforcer la santé globale, à favoriser le bien-être physique et mental.

Il existe de nombreuses formes de Qi Gong, certaines axées sur la santé, d'autres sur le renforcement interne, la concentration et la réduction du stress.

La pratique du Qi gong comprend :

- Des mouvements variés basés sur la respiration : étirements, ondulations etc...

- Des postures debout, statiques ou en déplacement.
- Des exercices de méditation associés à la respiration.
- Des exercices d'automassage et de détente.

Les bénéfices du Qi Gong :

Le Qi gong permet entre autres d'améliorer la souplesse des articulations, de développer le sens de l'équilibre et de préserver le capital osseux.

La pratique régulière du Qi gong améliore de façon notable la capacité respiratoire, les facultés de concentration, la gestion des émotions et du stress, le renforcement musculaire, articulaire et l'assouplissement du corps.

Le Qi gong favorise le bien être général et participe au développement personnel.

La pratique du Qi Gong permet de :

D'AUGMENTER LA QUALITÉ
DU CONTRÔLE, L'ENDURANCE,
LA RESPIRATION, LE
POTENTIEL ÉNERGÉTIQUE

LA RÉDUCTION
DU STRESS ET
DE L'ANXIÉTÉ

DE FAVORISER
L'IMAGINATION, LA CRÉATIVITÉ,
LA CONCENTRATION ET LA
MÉMORISATION

D'ÊTRE UN LOISIR QUI
FAVORISE LE BIEN ÊTRE !



□ LA DEUXIÈME PARTIE EST CONSACRÉE AU TAI CHI CHUAN

Littéralement « boxe du faîte suprême » ou « boxe de l'ombre ». L'enchaînement est un combat contre un adversaire surprenant... sa propre ombre !

Le tai chi chuan est un art martial interne chinois, composé de mouvements circulaires et fluides, enchaînés lentement et avec précision, il se pratique à mains nues ou avec armes. Le tai chi chuan est une « méditation en mouvement » qui procure un apaisement intérieur par le « lâcher prise ».

Il existe une centaine de mouvements : parer, presser, pousser, tirer, « le serpent rampe », « la grue blanche déploie ses ailes »... Ces mouvements sont enchaînés harmonieusement dans des séquences plus ou moins longues.

Le tai chi chuan peut être pratiqué à deux pour sa dimension martiale, mais reste avant tout un art de bien-être accessible à tous. Le tai chi chuan est souvent défini comme « une méditation en mouvement », il s'agit d'atteindre un état de tranquillité intérieure tout en étant en mouvement.

Les bénéfices du Tai Chi Chuan :

Cet art martial renforce la conscience corporelle, développe la confiance en soi, apaise l'esprit et stimule la vitalité.

La lenteur de ses mouvements augmente le tonus musculaire, améliore la souplesse, l'équilibre, la coordination et la concentration dans l'intention du geste. Concentration. L'apprentissage des mouvements (Tao lu) développe les capacités cognitives (attention, concentration, mémoire).

Accessibilité pour tous, Sans recherche de performance, la pratique développe les capacités d'apprentissage. Ainsi chacun progresse à sa façon, à son rythme, par une pratique régulière.

Calme et dynamisme. La lenteur caractérise la pratique du Tai Chi Chuan. Celle-ci permet le relâchement et un meilleur placement postural, un excellent repérage dans l'espace. Ainsi s'installe un état « interne » qui allie détente, stabilité et constitue un ressourcement porteur de force, clarté et vitalité.

La pratique du Tai Chi Chuan permet de :

PRATIQUER UN ART MARTIAL POUR DÉVELOPPER FORCE INTÉRIEURE ET CONFIANCE EN SOI

PRATIQUER UN ART DE LA RENCONTRE ET DU MIEUX VIVRE ENSEMBLE

PRATIQUER POUR DÉVELOPPER CAPACITÉS ET POTENTIELS

PRATIQUER POUR PRÉSERVER, RENFORCER SANTÉ ET VITALITÉ TOUT AU LONG DE LA VIE

Les enchaînements de Qi Gong et Tai Chi Chuan proposés sont accessibles à tous, favorisant le calme intérieur, la relaxation, le renforcement, l'amélioration de l'équilibre et la coordination des mouvements. Ils permettent de maintenir santé et vitalité grâce à une pratique douce, lente et fluide, adaptée à la respiration et aux capacités de chacun.

La médecine moderne recommande ces disciplines pour une récupération plus rapide et une amélioration de la santé après une maladie ou un accident, ainsi que pour la

prévention de certaines pathologies.

Aucune tenue particulière n'est requise, des vêtements souples et amples suffisent. Le club de Tavers, avec ses 40 adhérents, est très dynamique.

□ LES COURS

TOUS LES MERCREDIS
À PARTIR DE 18H30

À la salle de la Cerisaie.

Les randonneurs des Fontenils

RANDONNÉE

 TOUS LES MARDIS

 Contacter M. Bernard Hamard pour tout renseignement.

MARCHÉ DOUCE

 UN JEUDI PAR MOIS

 Contacter M. Bernard Hamard pour tout renseignement.



L

Le club, avec ses 84 adhérents, est dédié à la randonnée pédestre. Nous organisons une randonnée chaque mardi et une marche douce un jeudi par mois.

Animations : la galette du club a été organisée le 18 janvier. Début mai, une sortie à la journée a eu lieu avec randonnée et pique-nique à Freteval.

La balade Taversoise annuelle a rassemblé 132 marcheurs début mai, malgré une météo déplorable. Rendez-vous est pris pour la prochaine le 04 mai 2025.

Nous avons participé à des balades découvertes de la ville, lors du festival « Les eaux bleues musicales » fin mai. Une sortie à la journée à Montrichard est prévue le 25 juin avec rando, restaurant et visite de

la champignonnière de Bourré l'après-midi.

La date de notre AG, qui se déroulera cet automne, n'est pas encore arrêtée.

Nous remercions toutes les personnes bénévoles, pour leur aide au bon fonctionnement du club.

Nous remercions aussi la municipalité pour le concours qu'elle nous apporte durant toute l'année.

NOUS CONTACTER

M. Bernard Hamard / Tél. : 06 30 69 46 37

Mail : lesfontenils@live.fr

Société de chasse de Tavers

□ COMPOSITION DU BUREAU

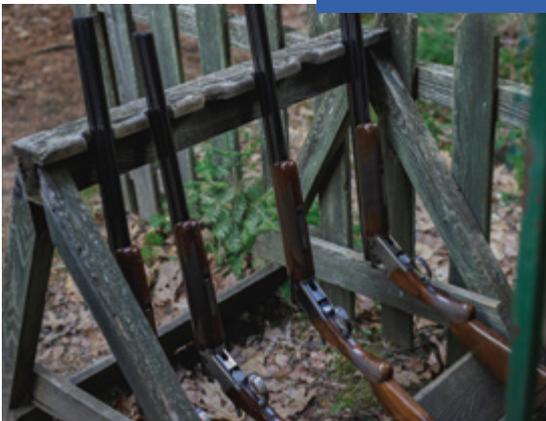
Président : Jean-Marie BORG

□ NOUS CONTACTER

M. Jean-Marie BORG

Mail : ceti.villermet20@orange.fr

Tél. : 06 70 25 56 89 / 02 38 44 53 05



□ ADHÉSION

- Faire une demande au président, habiter la commune depuis 3 années ou être propriétaire de plus de 2 hectares.
- Le coût de la carte de sociétaire est de 150 euros pour l'année et de 35 euros pour intégrer la société.
- Le pétitionnaire devra être détenteur d'un permis de chasser validé pour l'année ainsi que d'une assurance.



Notre assemblée générale s'est tenue le 26 janvier 2024 à l'ancienne cantine où le bilan de la saison passée a été présentée et commentée avec un résultat plutôt moyen

surtout pour les lièvres. Trois nouveaux membres sont venus compléter notre conseil d'administration Messieurs

CAUMONT Nicolas, CHESNEAU Jean-Marc, KUNTZ Guillaume, c'est avec plaisir que nous les accueillons, à l'issue nous avons partagé la galette, nous sommes actuellement 53 sociétaires.

- Rappel pour être sociétaire il faut habiter la commune depuis plusieurs années, faire la demande au président,

être titulaire du permis de chasse) validé pour la saison à venir et posséder une assurance chasse.

- Le samedi 9 mars après midi nous avons procédé à notre comptage de printemps sous un ciel gris et pluvieux, 38 courageux étaient présents dont 23 sociétaires. Malgré le non tir des perdrix grises depuis de nombreuses années leur population n'arrive pas à remonter, pour les lièvres, la situation est très moyenne, le faisan naturel semble se maintenir, quant aux lapins ils ont pratiquement disparu. Le pigeon permet à certains de faire de beaux tableaux.
- Nous régulons la population des chevreuils (6 bracelets attribués par la fédération) afin de limiter leur effectif (plusieurs dizaines sur la commune) avec des risques d'accidents de circulation, de consanguinité et de dégâts aux cultures, il en est de même pour les renards et sangliers qui commencent à coloniser notre territoire principalement les bords du lien dans le val.
- Nous recevons des plaintes des agriculteurs et des riverains pour des dégâts mais, nous sommes tenus par la réglementation préfectorale au niveau des dates, à partir du 1^{er} juin le tir du sanglier est autorisé mais pour cela il nous faut l'autorisation de passage surtout pour les chiens dans les buissons en bordure du lien, nous vous invitons à contacter le président Mr BORG au 06 77 75 58 88.
- Les (E,S,O,D) espèces susceptibles d'organiser des

dégâts, anciennement appellation nuisibles, leur régulation est aussi de notre compétence (fouine, corneille, pie,etc) si vous avez des dégâts, n'hésitez pas à les déclarer.

- Concernant les chiens, il faut éviter de les laisser courir dans les champs, les récoltes car ils peuvent détruire des couvées de perdrix, faisans ou petits lièvres.
- Cette année nous avons décidé de reconduire notre ball trap qui d'habitude attire de nombreux tireurs et qui dynamise notre commune ce sera les 8 et 9 juin sur les bords de loire.
- C'est avec tristesse que nous avons appris les décès courant Mars à quelques jours d'intervalle de Mr Marcel JUCHET élu au conseil d'administration en 1985 jusqu'en 2015, il y fût vice président durant 6 ans et de Mr Marcel RIOLLET élu en 1995 et qui fût notre secrétaire trésorier jusqu'en 2015 tous les 2 ont donné beaucoup de leur temps et d'énergie pour la marche et la pérennité de notre société par la durée de leur engagement, à méditer en exemple.
- Nous donnons rendez-vous à tous nos collègues chasseurs en septembre pour notre assemblée générale afin de préparer la prochaine ouverture.

Bonnes vacances à toutes et à tous !



Yoga et Bien Être

□ COMPOSITION DU BUREAU

Président : Jacky Menand

Secrétaire : Jim Ogg

Trésorière : Pauline Seignoux

□ NOUS CONTACTER

Jacky : 06 52 92 03 63

Jim : 06 48 35 07 06



De gauche à droite : Jacky, Pauline, Jim.

□ ADHÉSION

Pour plus d'informations et pour consulter nos différents forfaits, veuillez visiter notre site web : <http://yoga-tavers.eu/> (ou effectuez une recherche en tapant «yoga Tavers» dans votre moteur de recherche).

Vous pouvez également utiliser le QR code ci-contre.

L'association « Yoga & bien-être », fondée en 2003, offre des cours hebdomadaires de yoga et de relaxation accessibles à tous, indépendamment de l'âge ou de la condition physique. Les cours sont ouverts à tous, des débutants aux pratiquants confirmés.

Nos séances de yoga se déroulent dans la salle de l'ancienne école rue Jules Lemaitre à Tavers, avec un parking attenant pour faciliter votre stationnement. Les cours combinent des postures dynamiques et statiques,

suivant une progression qui prépare progressivement le corps à chaque mouvement. Une attention particulière est portée à la respiration tout au long de la pratique. Chacun est encouragé à adapter la pratique du yoga à ses capacités et préférences, avec le soutien de notre professeur, Suzana, qui guide chaque cours dans cette optique. Nos cours en petit groupe d'une douzaine de personnes offrent un équilibre entre l'attention personnalisée d'un cours individuel et la dynamique d'un cours collectif plus large, ce qui permet à nos participants

de bénéficier d'une atmosphère intime et conviviale tout en recevant un enseignement individualisé.

Outre les bienfaits physiques, la pratique du yoga favorise également le bien-être mental. De plus, nos participants peuvent intégrer les techniques de yoga dans leur routine quotidienne entre les séances collectives avec le professeur. «Yoga & bien-être» organise également des événements ponctuels comme la galette des rois, favorisant les échanges sur différents aspects de la pratique du yoga.

Concernant l'adhésion, nos cours durent 1h15 et proposent plusieurs formules, de l'achat de séances individuelles à la carte de 10 séances ou à l'abonnement annuel. Nous proposons également un cours d'essai gratuit si vous le souhaitez.

Les inscriptions de la saison 2024-2025 débuteront début juillet.



Agenda

SÉANCE DE YOGA

 LUNDI
DE 10H00 à 11H15

 Les horaires sont susceptibles de changer à partir de septembre en fonction des demandes.

SÉANCE DE YOGA

 MERCREDI
DE 20H00 à 21H15

 Les horaires sont susceptibles de changer à partir de septembre en fonction des demandes.

SÉANCES DE YOGA

 MARDI DE 10H30 À 11H45
ET DE 18H45 À 20H00

 Les horaires sont susceptibles de changer à partir de septembre en fonction des demandes.



Notre site web



La boule Taversoise



□ DOUBLETTE À LA MÊLÉE

🕒 DIMANCHE 14 JUILLET 2024

□ CONCOURS

🕒 SAMEDI
7 SEPTEMBRE 2024

📍 Concours interne en tête à tête.



□ ASSEMBLÉE

🕒 VENDREDI
25 OCTOBRE 2024

📍 Assemblée générale du club.

N

otre association compte 28 licenciés et une trentaine de membres honoraires, qui contribuent activement à la vie du club et à ses diverses activités. Cette année, nous avons le plaisir d'organiser deux journées de championnat des clubs. En outre, le traditionnel concours du 14 juillet est ouvert à tous les habitants de Tavers. Cet événement est une occasion privilégiée de se rencontrer, de partager notre passion et de renforcer les liens entre les résidents de la commune.

Pour ceux qui souhaitent découvrir notre club, nous nous entraînons tous les lundis, mercredis et samedis après-midi. Ces séances d'entraînement sont ouvertes à tous, quel que soit votre niveau, et se déroulent dans une ambiance conviviale et accueillante.

Nous serions ravis de vous accueillir lors de nos entraînements pour vous faire découvrir notre association et l'esprit de camaraderie qui y règne.



Club des eaux bleues

□ COMPOSITION DU BUREAU

Président : Serge Gond

□ NOUS CONTACTER

Serge Gond : 02 38 44 99 86

Mails : serge.gond@orange.fr

jean-claude.lavot@orange.fr

□ HORAIRES

Le club est ouvert à tous, les jeudis, sauf juillet et salle de l'ancienne cantine de 14h à 18h. Sauf du 1 novembre au 31 décembre 13h45 à 17h30.

Agenda

□ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

 JEUDI 11 JANVIER 2024
14H00

□ CONCOURS DE BELOTE

 JEUDI
15 FÉVRIER 2024

□ CONCOURS DE BELOTE

 JEUDI
25 AVRIL 2024

□ SAINT JEAN

 JUIN 2024
À DÉFINIR

□ REPRISE DU CLUB

 JEUDI
1 AOÛT 2024

□ CONCOURS DE BELOTE

 JEUDI
14 NOVEMBRE 2024

□ MIDI CRÊPES

 JEUDI
1 FÉVRIER 2024

□ REPAS DE PRINTEMPS

 MERCREDI
6 MARS 2024

□ CONCOURS DE BELOTE

 JEUDI
13 JUIN 2024

□ ARRÊT DU CLUB

 JUILLET
2024

□ CONCOURS DE BELOTE

 JEUDI
12 SEPTEMBRE 2024

□ REPAS DE NOËL

 MERCREDI
11 DÉCEMBRE 2024



Jouer à Tavers

□ COMPOSITION DU BUREAU

Présidente : MILHAU Linda
Secrétaire : GUERIN Hélène
Trésorier : HIAULT Pierre

□ NOUS CONTACTER

Mme Linda MILHAU : 02 38 44 80 58
ou : 06 87 57 32 36
Mail : roland.milhau@neuf.fr
Lieu : salle associative de
l'ancienne école de garçons

□ ADHÉSION

Individuel : 16 € / Couple : 24 €



□ SCRABBLE EN DUPLICATE

LES LUNDIS APRÈS-MIDI
DE 14H À 18H

□ LE TAROT

LES LUNDIS SOIRS
DE 20H15 À MINUIT

□ LA VERSION LOCALE

LES MARDIS APRÈS-MIDI
DE 14H À 17H



L'association « Jouer à Tavers » est ouverte à toutes et tous, petits et grands, jeunes et moins jeunes... et cherche des adhérents désireux d'essayer une activité ou plus parmi leurs propositions :

Le Scrabble dans sa version « duplicate » :

C'est une version du scrabble classique qui permet de découvrir plus de mots nouveaux et pourquoi pas le « top » le mot qui rapporte le plus de points ; une autre version du scrabble plus attrayante car tirage unique pour tous, aussi chaque joueur a son propre plateau, la même grille au fil des parties (à découvrir).

Le Tarot et son cortège d'atouts, gardes, petit, excuse, etc...

La version locale du célèbre jeu télévisé « Pyramide » :

Montrer son attachement à la langue française en triturant ses méninges, en activant sa mémoire, en se concentrant et en affirmant sa personnalité tout en apprenant, à l'occasion, dans une ambiance conviviale, c'est POSSIBLE EN REJOIGNANT « Jouer à Tavers ».

Nous serons présents et à votre écoute le dimanche 1^{er} septembre 2024 au forum des associations à l'occasion des « pleins feux sur les Fontenils ».



□ SOIRÉE THÉÂTRALE DU 17 FÉVRIER ORGANISÉE PAR LE LIONS CLUB DE BEAUGENCY VAL DE LOIRE AVEC LA TROUPE LES EPHÉMÈRES

Le 17 février dernier, le Lions Club de Beaugency Val de Loire a choisi notre salle de la Ceraisaie pour organiser une soirée théâtrale. Au programme, la pièce Bouse de là par la troupe Les Ephémères de Baccon.

L'objectif de cette soirée était de réunir des fonds au profit de l'association Les Tourne Sols qui est une jeune association de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire. Elle a pour objectif d'aider des jeunes de 14 à 25 ans, à retrouver une vie normale après des troubles psychiques allant du trouble d'adaptation aux problèmes de santé physique et mentale. Cette aide se fait au travers de la création artistique et d'un travail en groupe d'une dizaine de jeunes sur environ 6 mois. La première session a démarré à Baule fin janvier.

Cette démarche existe au Québec depuis 2009 et permet de très bons résultats. Ici, il s'agit de la première expérience en France. Le scénario de la pièce : des neveux viennent voir leur tante pour lui souhaiter un bon anniversaire mais elle a déjà

réservé son week-end avec une amie pour faire venir un chippendale. Il s'ensuit une série de quiproquos qui font le comique de la pièce. Au final de très nombreux spectateurs sont venus et début juillet, le Lions Club remettra le bénéfice de la soirée aux responsables de l'association Les Tourne Sols.

Pour mémoire, le Lions Club est une association internationale de bénévoles



et les bénéfices des manifestations qu'ils organisent sont intégralement consacrés à des actions caritatives.



La p'tite batuk

□ COMPOSITION DU BUREAU

Présidente : Corinne GIRET
Secrétaire : Véronique Pannetier
Trésorière : Émilie Tijou

□ NOUS CONTACTER

Émilie : 06 83 04 22 99
Mail : laptitebatuk@yahoo.com



□ RÉPÉTITIONS

🗓 TOUS
LES JEUDIS

📍 À la salle de la cerisaie de Tavers.

Notre association, composée d'une vingtaine de musiciens passionnés, a pour objectif de travailler un répertoire musical inspiré des écoles de Samba, également connues sous le nom de Batucadas. Nous visons à animer les rues lors de divers événements tels que les carnivals, les foires, les brocantes et même les trails.

Il n'est pas nécessaire de connaître le solfège pour participer à nos activités. Les débutants sont les bienvenus et peuvent nous rejoindre en septembre pour découvrir le plaisir de jouer en groupe et de partager notre passion pour la musique rythmée et festive.

Atout Rock



B

ienvenue chez Atout Rock ! Que vous soyez débutant ou danseur confirmé, notre association vous ouvre ses portes pour des cours de rock, west coast swing et bien plus encore. Rejoignez-nous pour partager votre passion, progresser et vous amuser sur la piste de danse. À très bientôt sur le parquet !

ROCK AVANCÉ

 LES LUNDIS APRÈS-MIDI
DE 19H15 À 20H05

 Salle de la Cerisaie.

WEST COAST SWING DÉBUTANT

 LES LUNDIS SOIRS
DE 20H05 À 20H55

 Salle de la Cerisaie.

ROCK DÉBUTANT

 LES LUNDIS SOIRS
DE 20H55 À 21H45

 Salle de la Cerisaie.



Agenda

Dis-moi Tavers



□ COMPOSITION DU BUREAU

Président : Frédéric GOND



20

20 a été marqué par le 1^{er} RDV ARCHÉO proposé par Dis-moi Tavers à l'occasion de son assemblée générale. Le travail sur le recueil de mémoires des taversois se poursuit à travers, notamment, la réalisation de la vidéo-portrait de Maurice Gaillard, qui devrait voir le jour à la rentrée 2024, mais aussi grâce au travail minutieux réalisé par Pierre Hiault autour des écrits et dessins d'Abel Adam, entre autres... L'association a également lancé un appel pour recueillir des éléments sur les commerces et métiers d'antan sur la commune en vue de leur valorisation originale lors des Journées européennes du patrimoine 2024.

Une belle activité pour notre jeune association, également animatrice, de visites guidées sur le patrimoine du village, à l'occasion de la 1^{ère} édition du festival des eaux bleues, organisé par l'Orchestre symphonique du Loiret..

□ NOUS CONTACTER

M. Frédéric GOND

Mail : frederic.gond@orange.fr
dismoitavers@gmail.com

Tél. : 06 32 09 29 05

Facebook : www.facebook.com/DismoiTavers

Un premier RDV ARCHÉO réussi !

Avec la participation de spécialistes de l'INRAP, de l'association Archéologie pour tous, de la Société archéologique et historique de Beaugency, mais aussi de membres de Dis-moi Tavers, cette première édition a réuni plus de 40 personnes à la Cerisaie le vendredi 12 avril autour de la présence humaine à Tavers au fil des siècles.

Après une introduction de Frédéric Gond, Eglantine Husson a dressé un aperçu synthétique de la géologie du secteur. L'état des connaissances sur la période néolithique, et son lot de dolmens comme celui de la pierre tournante ou encore d'outils préhistoriques, a été présenté par Marie-France Creusillet.

L'évocation des périodes gauloises et romaines par Marie-Pierre Chambon a ensuite permis d'illustrer que le territoire s'est révélé, tôt, riche en établissements agricoles (fermes et village).

L'histoire de la découverte fortuite et des fouilles menées autour des ensembles funéraires de Tavers de l'Antiquité tardive au haut Moyen Âge (plus de 450 sépultures ont été fouillées montrant des modes d'inhumation variés et du mobilier présent dans nombre d'entre elles) a été abondamment décrite. L'occasion de préciser que ces vestiges rares et de grand intérêt font l'objet d'un



Photo extraite du livre *Recherches à propos de quelques découvertes dans la commune de Tavers*, J. Debal et al, 1970.

programme de recherche collectif soutenu par le service régional de l'archéologie et la DRAC Centre-Val de Loire avec une publication scientifique à la clef.

Pour finir, l'époque contemporaine a été racontée, par Pierre Hiault, à travers les riches travaux et recherches

d'Abel Adam, et illustrée de nombreux dessins, photos et cahiers d'écolier...

Une première édition qui en appelle d'autres !

Dis-moi Maurice Gaillard

L'un des principaux projets actuels de Dis-moi Tavers, poursuivi avec Valimage, vise à dresser un portrait informatif et sensible de Maurice Gaillard. Après plusieurs



séances de réflexion collective, de rassemblement de données, d'images et d'informations, mais aussi de tournages, le travail se poursuit avec le début du montage. Des images complémentaires restent à prendre pour réussir à capter l'histoire de Maurice et de son père mais aussi des personnes qui ont gravité autour d'eux et permis la valorisation des objets collectés par leurs soins au fil du temps. Un travail de longue haleine dont les résultats sont attendus à la rentrée.

□ ADHÉSION

**Adhérez à Dis-moi Tavers
et participez à ses actions !**

Tarif adhésion : 10 € (membre individuel-le)
50 € (membre bienfaiteur-trice)

Avec le bulletin d'adhésion :

www.tavers.fr/associations-tavers.fr.html

En ligne (paiement sécurisé) : urlz.fr/iExt

□ JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2024

📅 DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2024
À PARTIR DE 14H00

📍 Durant tout l'après-midi du dimanche 22 septembre, vous êtes invité-e-s à partir à la recherche des traces laissées par les métiers et commerces sur la commune de Tavers de 1900 à nos jours, à découvrir leur évolution, les liens qu'ils ont créés entre les habitants, et comment tout cela a contribué à forger le Tavers actif et économique d'aujourd'hui, avec les commerces « modernes ».

Programme détaillé disponible début septembre sur la page facebook de l'association ou sur dismoitavers@gmail.com



**Vous avez des PHOTOS, CARTES POSTALES,
DOCUMENTS ou encore OBJETS, liés aux
COMMERCES ET METIERS,
témoins de la VIE DE TAVERS DE 1900 A NOS JOURS ?**



**Pour les Journées européennes du patrimoine 2024,
l'association DIS-MOI TAVERS vous invite à**

les sortir des cartons, les dépoussiérer, vous y pencher une fois encore, leur offrir une seconde vie et les valoriser, avec les souvenirs associés...

□ RENDRE VISITE À MAURICE !

📅 EN PRENANT RDV
AU 02 38 44 12 34

📍 Dans la salle archéologique.

Les étoiles de l'éveil



L'association Les Étoiles de l'Éveil est un véritable joyau pour tous ceux qui s'intéressent à la sophrologie et aux différentes techniques psychocorporelles et énergétiques relative à la détente et au bien-être.

Grâce à ses activités variées et ses professionnelles passionnées, vous pourrez découvrir les bienfaits de la sophrologie et apprendre à mieux vous connaître. N'hésitez pas à vous renseigner davantage sur les services proposés par l'association. Les Étoiles de l'Éveil pour vivre une expérience enrichissante et apaisante.

NOUS CONTACTER

Virginie, Aufrey et Julie
Mail : lesetoilesdeleveil@gmail.com

ADHÉSION

Tarif : 100 €
Adhésion : 25 € / Cotisation : 75 €



Agenda

INITIATIONS

-  LES JEUDIS
DE 19H À 20H
-  Semaines impaires,
hors vacances scolaires.

SÉANCES SOPHROS

-  TOUS LES LUNDIS
DE 19H À 20H
-  Hors vacances scolaires.







Du lever au coucher du soleil, l'arbre solitaire de Tavers révèle toute sa splendeur : baigné de lumière dorée le matin, brillant sous le soleil de midi, et majestueux en silhouette contre un ciel flamboyant le soir.

© Dorni Beaugency



HORAIRES D'OUVERTURE
DE LA MAIRIE :
Tous les matins de 9h à 12h et
les mardi, jeudi et vendredi
après-midi de 14h à 16h30.
Tél. : 02 38 44 53 97

